

OBJECTIFS DE LA FORMATION : Maintenance des Véhicules (MV) option : voitures particulières

Une formation construite autour des gestes professionnels liés à la réalisation des interventions de maintenance préventive et corrective relevant de l'entretien courant et/ou périodique des véhicules. La formation assure la maintenance courante des véhicules dits « légers », soit d'une automobile, fourgonnette ou d'un camion pesant moins de 4 500 kg. Le futur mécanicien va donc apporter des solutions techniques et mécaniques aux problèmes rencontrés.

Les activités du CAP MV :

Préparer une intervention

- *Le diagnostic du véhicule*

Réaliser la maintenance périodique

- *Les opérations de remise en état (amortisseurs, pneus, disques et plaquettes de freins, batteries, filtres)*



Déposer et reposer des éléments mécaniques

- *Les contrôles antipollution, de l'huile (vidange)*

- *Le remplacement des pièces défectueuses (embrayage, turbo, etc..)*

Réaliser des opérations de réglage du véhicule

Restituer un véhicule au client



Débouchés professionnels du CAP MV :

Le titulaire de CAP Maintenance des Véhicules (MV) option : voitures particulières occupe les postes de :

- Agent de maintenance automobile en concession
- Technicien au sein d'un service rapide ou de maintenance d'une flotte de véhicules

APRES LE CAP ?

Ce diplôme conduit directement à la vie active.

Il permet aussi la poursuite d'études vers :

Le Baccalauréat professionnel MAINTENANCE DE VEHICULES AUTOMOBILES (option : Voitures Particulières)

Un bon niveau et une forte motivation sont indispensables pour réussir.

La formation :

En plus de la formation générale, il s'agit d'une formation technique de 18 heures par semaine, et d'accompagnement personnalisé (consolidation des acquis, méthodologie de travail, orientation) complétée par des stages en milieu professionnel.

Le diplôme est validé grâce aux :

- Contrôle en cours de formation (C.C.F.)
- Evaluation des Stages en entreprises (PFMP)

Profil d'élève :

-Habilité manuelle, rigueur et précision.

-Bonne condition physique.

- Aimer utiliser des outils



Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) permettent de :

-Découvrir la vie professionnelle et les différentes facettes et techniques du métier.

-le Développement des pratiques de :

Savoir-faire gestuels et utilisation des outils.

-Développement pratique d'un savoir-être spécifique du monde professionnel : respect des consignes, travail en équipe, tenue professionnelle, ect...

Une aide est dispensée par les professeurs des disciplines professionnelles et par le DDFPT afin de permettre à l'élève de trouver un stage.

Les PFMP se déroulent sur **12 semaines** réparties sur 2 ans de formation

